

Règlement Officiel – Trail du Mont Popey 2026

1 – Présentation et Parcours

Le **Trail du Mont Popey** est organisé par l'association **La Team des Élites du Popey**. L'événement se déroule le **24 octobre 2026** à Saint-Romain-de-Popey (69490).

- **La Trace des Élites** : 22 km et 940m D+.
- **La Saint Rominoise** : 10 km et 350m D+.
- **Courses enfants** : 700 m et 1,5 km selon les catégories.

2 – Participation et Justificatifs

Conformément aux règles de la FFA, l'inscription est conditionnée par la présentation :

- **Pour les majeurs** : Une licence FFA (Athlé Compétition, Entreprise ou Running) ou une attestation **PPS (Parcours de Prévention Santé)** de moins de 3 mois via pps.athle.fr. **Note** : Les licences FFA "Santé", "Encadrement" ou "Découverte" ne sont pas acceptées.
- **Pour les mineurs** : Une autorisation parentale et, soit une licence, soit le questionnaire de santé spécifique aux mineurs.
- **Limites** : Le nombre total de participants est limité à **500 coureurs**. Tout dossier incomplet au retrait des dossards sera annulé sans remboursement.

3 – Inscriptions et Annulation

- **Frais** : Les inscriptions sont fermes et définitives. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement du coureur.
- **Force Majeure** : En cas de conditions météo extrêmes (alerte orange/rouge), de catastrophe naturelle ou d'interdiction administrative, l'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve sans remboursement des droits d'inscription.

4 – Matériel et Éco-responsabilité

- **Bâtons** : Le port et l'utilisation des bâtons sont strictement interdits sur l'ensemble des parcours.
- **Gobelets** : Aucun gobelet jetable ne sera fourni sur les ravitaillements. Chaque coureur doit posséder son propre gobelet ou flasque.
- **Respect de l'environnement** : Le jet de déchets en dehors des zones de ravitaillement entraîne une disqualification immédiate.

5 – Horaires et Barrières

- **Retrait des dossards** : À partir de **7h30** à Saint-Romain-de-Popey.
- **Barrière horaire finale** : L'événement prend fin à **20h00**. Tout coureur encore sur le parcours après cette limite sera considéré comme hors course et devra se

conformer aux instructions des signaleurs (poursuite sous sa propre responsabilité ou rapatriement).

6 – Sécurité et Assistance

- **Signaleurs** : Ils assurent la sécurité aux croisements. Les coureurs doivent respecter le code de la route sur les portions bitumées.
- **Secours** : Une équipe médicale est présente sur la zone de départ/arrivée. L'organisation se réserve le droit d'arrêter un concurrent sur avis médical.

7 – Services aux Coureurs

- **Douches et Vestiaires** : Des douches sont disponibles dans la salle (sous réserve de disponibilité d'eau chaude).
- **Consigne** : Une consigne de sacs est prévue à proximité du départ.
- **Repas** : Un espace restauration est prévu sur réservation après la course.
- **Récompenses** : Des lots seront remis aux participants. Les prix ne sont remis qu'aux lauréats présents lors de la cérémonie.

8 – Droit à l'image et Protection des données

Chaque participant autorise expressément l'organisateur à utiliser les photos ou vidéos prises lors de l'événement pour sa promotion (site web, réseaux sociaux, presse). Les données collectées sont utilisées uniquement pour la gestion de la course et du chronométrage.